

**1 JOUR**/7h

8h45 - 17h30

**Présentielle**

Paris intra-muros

Adhérents IFACI:
805 € HT
Non adhérents:
960 € HT

Déjeuner(s) inclus



7



12 participants

Performance;
Environment**2 DATES**

• 27/06 • 21/11

Code formation: **24ACR****Inscription inter: formation@ifaci.com**Information:
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)**www.ifaci.com**Déclinaison de cette formation
en INTRA selon vos spécificités:
contactez-nous au **01 40 08****(48 05 ou 48 06)** ou intra@ifaci.com

AUDIT DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

LA RÉASSURANCE, ASSURANCE DE L'ASSURANCE, EST INCONTOURNABLE. ELLE PERMET NOTAMMENT À L'ASSUREUR DE RENFORCER SA MARGE DE SOLVABILITÉ, DE MIEUX MAÎTRISER SES RÉSULTATS TECHNIQUES. LA POLITIQUE DE CESSION EN RÉASSURANCE, LE CHOIX DES FORMES ET MODALITÉS CONTRACTUELLES, LA SÉLECTION DES PARTENAIRES COURTIER ET RÉASSUREURS, LA GESTION DES CONTRATS CONSTITUENT DONC UN THÈME RÉCURRENT DES PLANS D'AUDIT. LA FORMATION S'ADRESSE À DES GÉNÉRALISTES DE L'AUDIT, AUCUNE CONNAISSANCE PRÉALABLE DES TECHNIQUES DE RÉASSURANCE N'EST REQUISE.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes, responsables d'audit interne.



Accessibilité - cf. page 16

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Mener** une mission d'audit sur les cessions en Réassurance Non Vie et Vie.
- ▲ **Connaître** les spécificités des contrats de réassurance.
- ▲ **Identifier** les principaux risques des processus clés.
- ▲ **Comprendre** les dépendances entre processus.
- ▲ **Elaborer** des programmes de travail selon une approche systémique.

CONTENU

- ▲ **Typologie des contrats de réassurance Non Vie et Vie (Traités/Facultatifs; Proportionnel/ Non Proportionnel; Réassurance financière et alternative).**
- ▲ **Sources d'information internes et externes.**
- ▲ **Cartographie des risques attachés aux différentes cessions en réassurance (marge de solvabilité, politique de réassurance, choix des intermédiaires et des réassureurs, gestion des cessions, prestations de services attendues).**
- ▲ **Conformité des conditions contractuelles (générales et particulière), respect des différentes réglementations (RGPD, lutte contre le blanchiment, ...).**
- ▲ **Détermination des provisions techniques.**
- ▲ **Surveillance des portefeuilles.**

▲ **Les engagements à caractère déontologique.**▲ **Les activités de contrôle.**▲ **Les approches d'audit en conformité et en efficacité.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

INTERVENANT

Un expert de la réassurance, de l'assurance et de l'audit.